



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

successions

Question écrite n° 15330

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Des Esgaulx attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur le mandat à effet posthume prévu par les articles 812 et suivants du code civil. Elle lui demande de préciser le régime de protection sociale auquel se trouve rattaché le mandataire à effet posthume gérant temporairement une entreprise individuelle après le décès du chef d'entreprise.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Des Esgaulx](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15330

Rubrique : Donations et successions

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 713

Question retirée le : 7 octobre 2008 (Fin de mandat)